



# Commune de Rue

## Conseil général

### Procès-verbal de la séance du 20 mai 2010

Salle des Remparts, Rue – 20h00

---

Présent-e-s      Pascal Baudois, Jean-Claude Berra, François Bosson, Grégoire Bovet, Joël Charrière, Suzanne Conus, Véronique Crausaz, Benoît Dorthe, Erich Freuler, Louis Hassler, Joseph Jaccoud, Miguel Martinez, Myriam Mouron, François Oberson, Sylvain Périsset, Victor Périsset, Claude Perriard, Daniel Prélaz, Marie-Josée Richoz, Hubert Rigolet, Roland Savary, Pascal Surchat et Christian Wyder

Conseil communal : Antoinette Piccand (syndique), Jean-François Conus (vice-syndic), Claude Demierre, Serge Demierre, Brigitte Kauffmann, Laurent Lavanchy et Patrice Périsset

la secrétaire communale : Christine Currat

Excusé-e-s      Joseph Aeby, Michel Bosson, Stéphan Cottet, Caroline Demierre, Pierre-Louis Fossati

la boursière communale : Christine Fardel-Ottet

Absents          Fabien Crausaz, Pascal Dougoud

Présidence      Joël Charrière



Le bureau est composé de M. Joël Charrière, président, M. Roland Savary, vice-président, MM. Pascal Baudois et Miguel Martinez, scrutateurs, Mme Christine Currat, secrétaire,

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il relève que la séance a été régulièrement convoquée en date du 3 mai 2010, sous pli personnel, et que les débats seront enregistrés. Il constate que 23 membres du législatif sont présents, 5 sont excusés et 2 sont absents. Sauf abstention, la majorité absolue sera atteinte avec 12 voix.

L'ordre du jour est admis sans modification.

## **2. COMPTES 2009**

Un exemplaire complet des comptes a été transmis aux membres du Conseil général avec la convocation.

En l'absence de Mme Christine Fardel, boursière, Mme Antoinette Piccand énonce les totaux par chapitre, apporte quelques précisions et répond aux questions.

M. Victor Périsset s'étonne du montant élevé et non budgétisé des frais d'intervention de la police du feu. M. Jean-François Conus lui précise que les factures du CSPI sont d'abord transmises au Conseil communal, elles sont ensuite, si possible, refacturées aux personnes concernées. Ces interventions sont imprévisibles, il est donc difficile de les budgétiser. La commune a en outre dû assumer de nombreux dégâts liés aux intempéries de juillet 2009 que l'ECAB et la Mobilière n'ont pas voulu prendre en charge.

Pour l'enseignement et la formation, Mme Marie-José Richoz signale qu'il a été constaté, lors de la vérification des comptes, que la participation des parents, budgétisée pour Fr 10'200.--, n'avait pas été facturée. Ce montant sera donc porté sur l'exercice en cours.

Au niveau des investissements, Mme la syndique explique que le montant de Fr. 12'890.45 figurant dans le compte « Administration générale » résulte d'un report de facturation. Un montant de Fr. 36'000.-- avait été budgétisé pour 2008 et seulement Fr. 24'000.-- avaient été facturés. La différence n'avait pas été reportée au budget.

S'agissant des transports et communications, le montant budgétisé pour la réfection des routes n'a pas été entièrement dépensé puisque les travaux du remaniement parcellaire ont débuté tardivement. Une partie du budget a donc été utilisée, avec l'accord du Conseil général, pour la remise en état de la Route de l'Union.

### **En résumé :**

En fonctionnement, l'exercice 2009 se solde par un bénéfice de fr. 989.39, après amortissements supplémentaires de fr. 393'098.10. Le total des charges s'est élevé à fr. 4'389'383.76, celui des produits à fr. 4'390'373.15.

Avec des dépenses à hauteur de fr. 417'503.55 et des recettes totalisant fr. 102'440.45, le compte des investissements présente un déficit de fr. 315'063.10.

Mme Marie-José Richoz rappelle que lors de la précédente séance, elle avait demandé, par souci de clarté, un changement de libellé pour le compte Raiffeisen 3167.79 figurant à l'actif du bilan. Mme Antoinette Piccand n'est pas certaine que le nouveau programme permette d'effectuer ce changement sans complication. Elle en parlera avec la boursière.

## 2.1. RAPPORT DE L'ORGANE EXTERNE DE REVISION

La Commission financière a pris connaissance du rapport de la fiduciaire Arbogna SA. et en a remis une synthèse au Conseil général. Le rapport de la fiduciaire est à disposition des membres du Conseil général qui souhaiteraient le consulter.

## 2.2. RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE

La Commission communique ses rapports sur les comptes de fonctionnement et d'investissements 2009 (annexés au procès-verbal). Elle délivre un préavis favorable et remercie Mme Fardel pour la bonne tenue de la comptabilité.

## 2.3. APPROBATION DES COMPTES 2009

Les comptes 2009 sont **approuvés** à l'unanimité.

Votants	23	abstention(s)	0	majorité	12	OUI	23	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

## 3. REGLEMENT ORGANIQUE DU SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE : MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 - APPROBATION

Ce point a fait l'objet d'un rapport de présentation qui était joint à la convocation et qui sera annexé au présent procès-verbal.

La commission de gestion du CSPI a jugé utile de modifier l'article 4 relatif à l'incorporation, par l'ajout du paragraphe suivant : « Les sapeurs-pompiers doivent annoncer leur démission moyennant un préavis de 3 mois pour la fin d'une année (sauf déménagement) ».

En l'absence de remarque et question, il est d'emblée passé au vote.

**Vote** : La modification proposée est **acceptée** à l'unanimité.

Votants	23	abstention(s)	0	majorité	12	OUI	23	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

## 4. DESIGNATION DE L'ORGANE DE CONTROLE

Ce point a fait l'objet d'un rapport de présentation qui était joint à la convocation et qui sera annexé au présent procès-verbal. Les membres du Conseil général ont également reçu le préavis de la commission financière dont Mme Myriam Mouron donne lecture.

Mme la syndique confirme que le Conseil communal est favorable à la nomination de Fidustavia SA. D'une part, en raison du coût peu élevé de ses prestations et, d'autre part, parce que M. Joye, qui connaît bien la commune, assumera la révision.

Les honoraires de Fidustavia SA s'élèveront à Fr. 3'500.-- (offre forfaitaire identique à celle d'Arbogna SA).

A la demande de M. François Bosson, Mme Antoinette Piccand précise que la commune pourra, si elle le souhaite, reconduire le mandat pour une période supplémentaire de 3 ans.

**Vote** : Suivant les recommandations de la commission financière et du Conseil communal, le Conseil général **désigne**, à l'unanimité, la société Fidustavia SA en qualité d'organe de contrôle.

Votants	23	abstention(s)	0	majorité	12	OUI	23	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

## 5. COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL - MAINTIEN À SEPT MEMBRES

Ce point a fait l'objet d'un rapport de présentation qui était joint à la convocation et qui sera annexé au présent procès-verbal.

M. Roland Savary prend acte du préavis du Conseil communal qui souhaite maintenir sa composition actuelle. Il précise néanmoins qu'il ne souhaiterait pas entendre à nouveau les propos tenus en début de législature, comme quoi le traitement de certains dossiers souffriraient d'un manque de temps de l'exécutif. Mme la syndique précise qu'une division des dossiers serait compliquée. De plus, comme une évolution importante de la population n'est pas envisagée, la masse de travail devrait rester gérable.

M. Grégoire Bovet souhaite connaître les termes de la loi sur les communes à ce sujet. Mme Antoinette Piccand lui précise qu'il appartient à l'assemblée communale ou au conseil général de donner son aval au moins six mois avant le renouvellement intégral des autorités. La Préfecture nous a d'ailleurs adressé récemment un courrier à ce sujet.

**Vote** : A l'unanimité, le Conseil général **accepte** le maintien de la composition actuelle du Conseil communal à sept membres.

Votants	23	abstention(s)	0	majorité	12	OUI	23	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

## 6. RAPPORT DE GESTION 2009

Le rapport de gestion du Conseil communal a été transmis avec la convocation, il n'appelle aucun commentaire.

Le Président remercie l'exécutif pour la transmission de ce document.

## 7. RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

### ***Commission d'aménagement***

En sa qualité de président, M. Benoît Dorthe nous informe que la commission d'aménagement s'est réunie à plusieurs reprises, sur l'invitation du Conseil communal, pour prendre connaissance des différents projets de lotissements en cours sur le territoire communal. Récemment, elle a préavisé favorablement le projet de centre équestre de Mme Hedwige Rigolet. La commission d'aménagement a apprécié d'être régulièrement tenue au courant de cette évolution.

### ***Commission culture & développement***

En l'absence de son président, M. Fabien Crausaz, M. Joël Charrière donne la parole à M. Hubert Rigolet. Celui-ci n'a pas le souvenir qu'une réunion de la commission ait eu lieu au cours de l'année écoulée. Il regrette le manque de collaboration de la commission avec la société de développement.

### ***Commission financière***

Mme Marie-José Richoz, présidente, mentionne l'activité de la commission financière qui s'est réunie deux fois pour la vérification des comptes 2009, deux fois pour prendre connaissance du projet de bâtiment édilitaire, deux fois pour examiner le budget 2010. En tant que présidente, elle a également rencontré deux fois M. Joye.

### ***Commission de naturalisation***

M. Grégoire Bovet, président, nous informe que la commission de naturalisation s'est constituée en fin d'année 2009 et qu'elle a récemment auditionné une famille. Son préavis a été transmis au Conseil communal pour la suite de la procédure.

## 8. ELECTION DU/DE LA PRESIDENT/E

Seul candidat, **Monsieur Roland Savary**, actuel vice-président, est élu par acclamation.

M. Savary remercie les membres du Conseil général pour la confiance octroyée, dont il s'efforcera d'être digne.

## 9. ELECTION DU/DE LA VICE-PRESIDENT/E

Seul candidat, **Monsieur Sylvain Périsset** est nommé vice-président par acclamation. Il reçoit les félicitations de M. Joël Charrière.

## 10. DIVERS

### Abribus Rue

Le président donne lecture d'un courriel de M. Stéphan Cottet, lequel propose d'étudier la création d'un abribus en bordure de la route cantonale, au bas de Rue. Le Conseil communal est ouvert à cette proposition, il est prêt à entamer des démarches auprès du propriétaire du fonds.

**Vote** : A l'unanimité, le Conseil général **accepte** l'entrée en matière sur ce projet d'abribus.

Votants	23	abstention(s)	0	majorité	12	OUI	23	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

### Statuts de l'AGSO

Mme Marie-José Richoz souhaiterait savoir ce qu'il en est des statuts de l'AGSO suite au refus de la demande de modifications du 17 décembre 2009. Mme Antoinette Piccand l'informe que les communes partenaires ont été surprises de cette décision et ne l'ont pas comprise. Le Service des communes vient juste de nous adresser un courriel pour nous demander des explications. Notre revendication n'aura néanmoins plus de raison d'être puisque les réseaux AVGG et AGSO seront prochainement couplés.

### Règlement du conseil général

M. Roland Savary informe le Conseil général que le règlement est toujours à l'examen au Service des communes. Il a fait l'objet de quelques corrections, essentiellement de terminologie. On espère que l'approbation de ce document intervienne prochainement.

### Abribus Gillarens

M. Victor Périsset est informé que le permis de construire pour l'abribus de Gillarens vient d'être délivré. Les travaux seront entrepris dès la fin de ce mois ou au tout début juin.

### Route de Gillarens

M. Victor Périsset signale qu'un privé a planté des poteaux en bordure de la route qui descend de Gillarens vers la route cantonale Oron-Promasens. Serge Demierre en prend note et vérifiera la légalité de cet aménagement.

### Sentiers pédestres

M. Claude Perriard, qui se fait le porte-parole des marcheurs, félicite la commune pour l'entretien des sentiers pédestres. Toutefois, à certains endroits, des fils de clôture empêchent le cheminement. Il propose au Conseil communal de nommer une commission neutre pour étudier ces problèmes et tenter de les résoudre.

Serge Demierre précise que des modifications interviendront prochainement sur les sentiers publics, certains seront abolis et d'autres mis à l'enquête. Le Conseil communal va, ces prochains jours, examiner le dossier soumis par Geosud SA. Selon lui, la voie romaine est praticable correctement. M. Daniel Prélaz confirme que ce sentier est emprunté chaque jour par les personnes qui se rendent à la gare d'Ecublens-Rue. Des fils sont mis place durant une courte période, en automne. Pour ce qui est du sentier qui passe sur sa propriété, Serge Demierre relève la dangerosité de ce parcours vu qu'un tronçon longe la route cantonale dépourvue de trottoir.

M. Claude Perriard, qui reçoit l'assurance que le conseil communal va étudier sérieusement ce dossier, accepte de retirer sa proposition de nommer une commission neutre.

#### « Robidog »

Compte tenu de l'accroissement de la population, les chiens sont toujours plus nombreux. M. Christian Wyder demande la mise en place de « Robidog » supplémentaires. M. Serge Demierre en prend note et il demandera également aux employés communaux de veiller à un entretien régulier.

#### Remaniement parcellaire

Selon M. Serge Demierre, les travaux en cours ont bien avancé notamment en raison des conditions météorologiques favorables en mars et avril. Les relations avec les propriétaires sont, dans leur majorité, excellentes, tout comme celles avec les bureaux, le comité et les entreprises.

#### Bâtiment édilitaire

Les travaux de maçonnerie sont terminés et n'ont engendré aucun dépassement. La pose de la charpente est imminente.

#### Bâtiment Le Trieur

Mme Brigitte Kauffmann apporte quelques informations sur la rénovation de ce bâtiment. Le budget prévu avait été reporté afin de pouvoir travailler sur la base du bilan énergétique effectué l'an passé. L'assainissement prévoit le remplacement des fenêtres, une isolation périphérique et une isolation de la toiture.

#### Sécurité routière

Mme Kauffmann nous informe que l'on vient de recevoir une autorisation, à bien plaisir, pour poser un « kit enfant » entre les deux écoles. Cet aménagement sera mis en place pour la prochaine rentrée scolaire.

Les services de l'état nous ont informés qu'en raison d'une surcharge de travail liée à l'aménagement de la route Romont-Vaulruz, ils n'ont pas encore pu traiter notre dossier, cela sera fait normalement d'ici le mois de juillet.

#### Cité de l'énergie

Mme Kauffmann nous renseigne sur les mesures d'économies d'énergie actuellement à l'étude. Les communes avaient l'obligation d'établir, jusqu'en 2007, un plan général des énergies. Ce document, qui devait nous être fourni par un bureau spécialisé, devait coûter Fr. 7'000.--. Le dossier ayant pris du retard, la commune n'a finalement pas mandaté ce bureau et a adhéré au concept « Cité de l'énergie ». Cela nous permettra d'obtenir un plan des énergies plus judicieux et moins onéreux. Pour une cotisation de Fr. 1'000.-- par an, nous avons reçu Fr. 13'000.-- de subventions. Le prochain bulletin communal parlera de ce projet.

On a la chance d'avoir comme interlocutrice Mme Aline Savio, habitante de la commune. Au cours des quatre rencontres qui ont déjà eu lieu, une vision locale et un état des lieux ont été effectués. Cette étude permettra d'obtenir une comptabilité énergétique et de savoir sur quels éléments nous devons intervenir pour réaliser des économies d'énergie. Mme Kauffmann ne manque pas de signaler l'importante consommation de mazout des bâtiments communaux.

Elle présente le powerpoint élaboré par Mme Savio, sur lequel figure, entre autres, les résultats de l'état des lieux de Rue et les critères pour l'obtention du label « Cité de l'énergie ».

### Alimentation en gaz

Mme Kauffmann confirme à M. Claude Perriard que le gaz va arriver à Ursy d'ici l'année prochaine. La société Cosvegaz a rencontré quelques problèmes avec des propriétaires qui lui ont refusé l'octroi d'une servitude de passage, ce qui a engendré une modification du tracé et de ce fait du retard dans les travaux.

### Nomenclature des rues

M. Pascal Baudois souhaite qu'on le renseigne au sujet de la nomenclature des rues. Il ne reçoit plus ses factures de téléphone et ne sait pas quelle adresse il doit transmettre. Mme Kauffmann l'informe que le dossier est en cours à la commission de nomenclature. On vient de recevoir une liste avec l'orthographe correcte. Elle regardera l'adresse qui a été proposée sur la liste provisoire et informera M. Baudois.

### La Poste

M. Hubert Rigolet souhaiterait connaître les éventuels problèmes qui résulteront de la fermeture de l'office de Poste de Promasens. Mme Piccand précise que la décision de la Poste résulte d'une faible fréquentation du guichet. La commune n'a pas encore toutes les informations. Toutefois, il a été annoncé que les détenteurs de cases postales pourront décider du lieu de celles-ci.

\* \* \*

Au nom du Conseil général, M. Roland Savary remercie M. Joël Charrière pour son travail.

M. Joël Charrière remercie de la confiance qui lui a été témoignée. Il remercie le Conseil communal, ainsi que les employés communaux pour le travail effectué durant ce dernier hiver.

Madame Antoinette Piccand, syndique, remercie l'assemblée et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

✍

La séance est levée à 21h30.

✍

Christine Currat  
secrétaire



Joël Charrière  
président